



**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
4 mars 2008  
Français  
Original : arabe

**Assemblée générale  
Soixante-deuxième session  
Point 17 de l'ordre du jour  
La situation au Moyen-Orient**

**Conseil de sécurité  
Soixante-troisième année**

**Lettres identiques datées du 4 mars 2008,  
adressées au Secrétaire général et au Président  
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent  
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un tableau récapitulatif des violations commises par Israël contre le Liban en février 2008 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 17 de son ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Nawaf **Salam**



**Annexe aux lettres identiques datées du 4 mars 2008 adressées au Secrétaire général  
et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Liban  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Tableau récapitulatif des violations commises par Israël en février 2008**

<i>Violations aériennes</i>			<i>Violations maritimes</i>	<i>Violations terrestres</i>				<b>Total violations terrestres</b>	<b>Nombre total de violations</b>	<b>Nombre de violations commises le mois précédent</b>
				<i>Agressions militaires</i>	<i>Violations sur le terrain</i>	<i>Comportements abusifs</i>				
<i>Avions de chasse à réaction</i>	<i>Avions de reconnaissance</i>	<i>Hélicoptères</i>	<i>Incursions dans les eaux territoriales, tirs de rafales et de fusées éclairantes au-dessus des eaux territoriales</i>	<i>Raids aériens, tirs d'artillerie, bombardements de positions militaires et de sites importants, agressions et meurtres de civils</i>	<i>Coups de feu, tirs de fusées éclairantes, chutes d'obus d'artillerie, infiltrations, franchissements de la frontière internationale</i>	<i>Menaces et intimidations armées, travaux d'excavation, pose de fils de fer barbelé, établissement d'installations sur le territoire libanais</i>				
22	29	4	<b>Total violations aériennes</b> 55	-	1	4	9	<b>14</b>	<b>69</b>	<b>73</b>